Arrête n° ……………….

**PORTANT SANCTION D’EXCLUSION TEMPORAIRE DE 3 JOURS MAXIMUM (1er GROUPE)**

M/Mme ……………………………………………….......

**Logo Collectivité**

**Comment compléter le projet d’arrêté :**

**Les éléments en bleu** ne doivent être conservés dans l’arrêté que si la collectivité ou l’agent sont concernés.

**Les éléments en orange** visent à expliciter les différents contenus, et doivent être supprimés dans l’arrêté final.

**Le Maire *(ou le Président)*** de **……………………………………………….,**

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L. 532-1, L. 532-2, L. 532-4, L. 533-1 et L. 533-5,

Vu le décret n°89-677 du 18 septembre 1989 relatif à la procédure disciplinaire applicable aux fonctionnaires territoriaux,

Vu le courrier du ***(date)***............ informant **M. / Mme**……........ de la procédure disciplinaire engagée à son encontre et lui indiquant son droit :

- à communication de l'intégralité de son dossier individuel et de tous les documents annexes au siège de l'autorité territoriale

- à l'assistance d'un ou de plusieurs conseils de son choix

Considérant les motifs de droit et de fait suivants **(motivation de la sanction : indiquer la nature, les circonstances ainsi que la date des faits reprochés et justifier leur caractère fautif)** : ...................................................................................................................................................................................................................... ; que ces faits constituent des manquements aux obligations professionnelles et déontologiques auxquelles sont soumis les agents publics, en particulier aux obligations suivantes : ***(préciser)***...........................................................................................................................................................................................................................

**\* \* \***

**ARRÊTE**

**Article 1er :** Est infligée à **M. / Mme** ............ **(nom, prénom, grade)** la sanction d'exclusion temporaire de fonctions pour une durée de ............. **(3 jours maximum)** à compter du ***(date, qui ne peut être rétroactive)*** ......................, assortie du sursis suivant **(le cas échéant)** : ..................... **(sursis total ou partiel)**.

**Article 2** **:** Pendant cette durée, une retenue de 1/30ème par jour d’exclusion est opérée sur la rémunération de **M./Mme** ………………...…….

**Article 3 :**Cette durée n’est pas prise en compte dans le calcul de l’ancienneté pour l’avancement d’échelon et de grade, pour les congés annuels et les jours ARTT **(le cas échéant)** et pour la retraite.

**Article 4 :**La présente sanction sera effacée automatiquement au bout de trois ans si aucune autre sanction n’est intervenue durant cette période.

**Article 5 :**Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et versé à son dossier ; ampliation en sera adressée :

- au président du centre de gestion,

- à l'agent comptable de la collectivité.

Fait à ……………………………. le ……………………….,

Le Maire *(le Président)*,

*(prénom, nom et signature)*

**ou**

Par délégation,

*(prénom, nom, qualité et signature)*

Le Maire *(ou le Président)*,

• certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

• informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l’application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Notifié le .....................................

Signature de l’agent :